

Dossier suivi par Marie-Lédia Chong-Wing
Tél. : 0 594 29 73 28
Messagerie : marie-ledia.chong-wing@insee.fr

Cayenne, le 18 janvier 2010

L'enquête annuelle de recensement débute le jeudi 21 janvier 2010 en Guyane

« Le recensement, chacun de nous y trouve son compte ! »

Le jeudi 21 janvier 2010 commence l'enquête annuelle de recensement auprès d'une partie de la population vivant en Guyane comme dans toute la France. 50 agents recenseurs se rendront dans environ 8 000 logements. À cette occasion, ils déposeront deux types de questionnaires distincts, « une feuille de logement » par logement enquêté et un « bulletin individuel » par personne vivant dans le logement. La collecte se terminera le samedi 20 février dans les communes de moins de 10 000 habitants, le samedi 27 février dans les autres communes.

Cette enquête annuelle, comme les précédentes, est réalisée en partenariat avec les communes. Elle est strictement confidentielle et le traitement des données recueillies est entièrement anonyme. Les résultats sont essentiels pour la définition et la gestion des politiques publiques menées aux niveaux communal, départemental, régional et national.

Acte civique obligatoire et utile pour tous, le recensement fournit des statistiques sur le nombre de logements, d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, mode de transport, déplacements quotidiens, activités...). Il permet ainsi

d'adapter au mieux les infrastructures (hôpitaux, maisons de retraite, écoles...) aux besoins de la population et donc d'améliorer leur quotidien : « Le recensement, chacun de nous y trouve son compte ! ».

Comment savoir si l'on est enquêté en 2010 ?

- Les habitants des communes de moins de 10 000 habitants seront interrogés en 2010 s'ils habitent Apatou, Grand-Santi ou Montsinnery-Tonnégrande.
- Les habitants des communes de 10 000 habitants ou plus peuvent se renseigner auprès de leur mairie afin de savoir si leur logement est concerné par l'enquête de recensement en 2010. Il s'agit des communes de Cayenne, Kourou, Matoury, Remire-Montjoly, et Saint-Laurent-du-Maroni.

Contacts presse :

Élisabeth Lauret : 06 90 83 12 05 ; elisabeth.lauret@insee.fr

Marie-Lédia Chong-Wing : 0 594 29 73 28; marie-ledia.chong-wing@insee.fr

Pour les lecteurs : document disponible en librairie et sur www.insee.fr/guyane, rubrique « les publications ».

EMBARGO : mardi 19 janvier 2010 à 12H00

